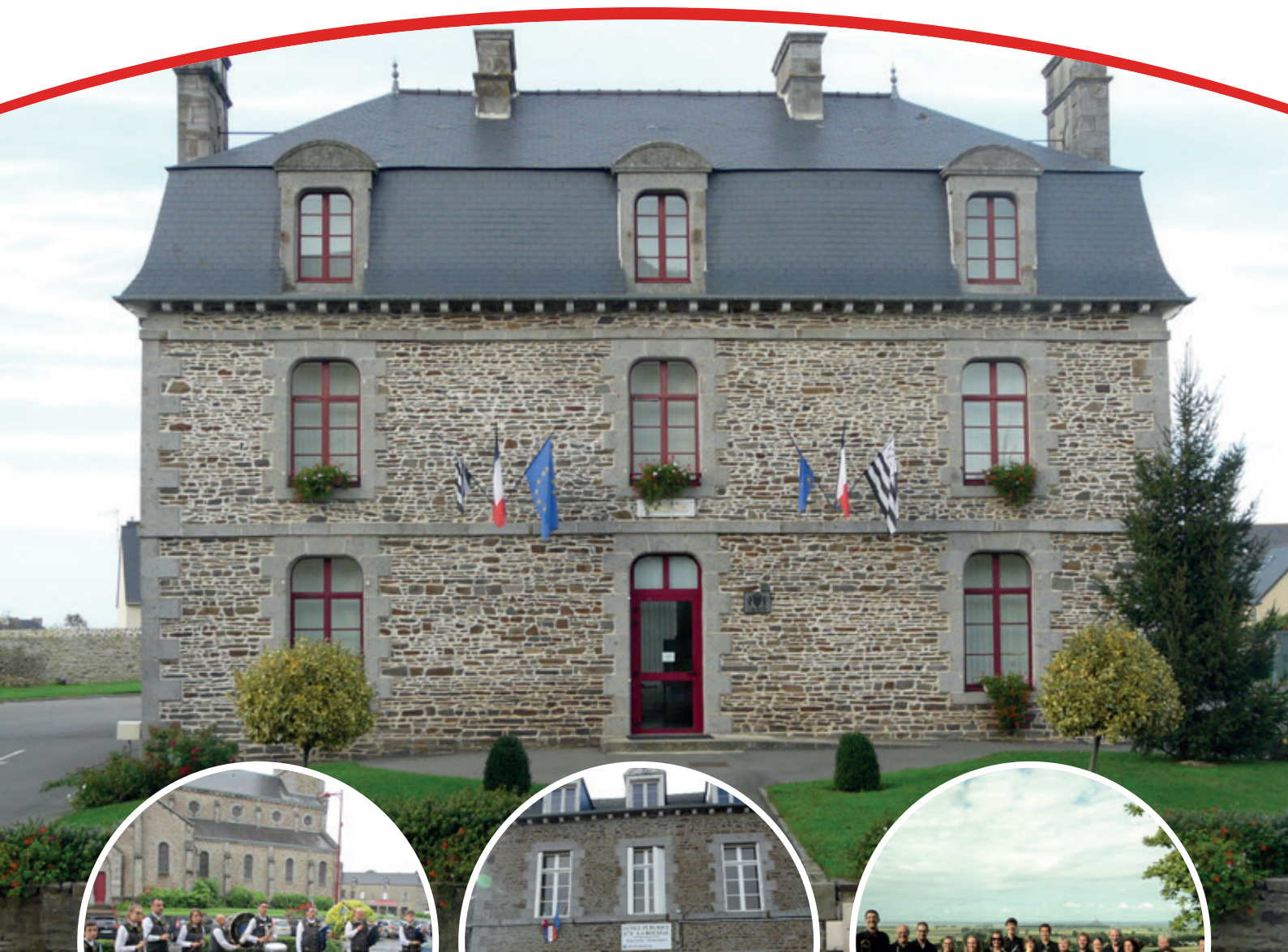


N° 43 JANVIER 2017

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL



Joyeuses Fêtes

SOMMAIRE

	Le mot du maire	3
	La vie municipale	4
	L'état civil	8
	La vie communale	9
	Urbanisme	12
	La vie associative	13
	En direct de la Com Com	20
	Informations pratiques	23
	Histoire	24
	Renseignements utiles	26
	Agenda	27
	Classe	28

**Mairie de LA BOUSSAC**

13, rue du Mont-Saint-Michel
 35120 LA BOUSSAC
 Tél. 02 99 80 01 23
 Fax. 02 99 80 07 06
 Email. mairie.boussac@wanadoo.fr
 Site internet : www.laboussac.fr

Horaires d'ouverture du secretariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	M ^{me} Odile MABILE	Jeudi 10h00 à 12h00
1 ^{er} adjoint	M. Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30
2 ^{ème} adjoint	M. Michel CHAPPÉ	Mardi 10h00 à 11h00
3 ^{ème} adjointe	M ^{me} Annie DELÉPINE	Jeudi 11h15 à 12h15
Conseiller municipal délégué	M. Eric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00

Responsable de la publication

M^{me} Odile MABILE - Maire

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELEPINE
 M. Michel CHAPPE
 M^{me} Marie France SEVESTRE
 M. David VIGOUR

Crédits photos

La mairie - Les associations

Tirages

650 exemplaires



Encore une année qui s'achève, ce nouveau bulletin est pour moi l'occasion de résumer ce qui s'est passé les six derniers mois et de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2017.

Cette nouvelle année qui démarre est une année charnière à plusieurs niveaux :

Au niveau de la France qui va vivre une période électorale importante en 2017 avec l'élection présidentielle et les élections législatives. Je souhaite que le débat démocratique se déroule dans un climat apaisé et serein.

Et au niveau intercommunal avec la fusion effective au 1er janvier de nos deux communautés de communes. La Boussac fait partie de la nouvelle Communauté de Communes intitulée « Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel Communauté » qui regroupe 19 communes. La commune n'est plus désormais représentée que par deux délégués au lieu de trois. Cette fusion entraîne de nombreux

enjeux et conséquences qui ont été présentés à l'ensemble des conseillers municipaux le 7 décembre dernier à la salle des fêtes de La Boussac.

Concernant la commune, la réception de nos amis belges de Lede début juillet a été un succès. Une délégation de la commune se rendra à nouveau les 7, 8 et 9 juillet 2017 en Belgique.

La rentrée à l'école publique s'est bien déroulée avec l'ouverture d'une 6ème classe et un effectif de 150 élèves. Un bâtiment modulaire a été installé suite à cette ouverture. Les bâtiments de l'école primaire bénéficient également d'un système de ventilation plus performant : une VMC double flux qui améliore le confort des élèves et des enseignants. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de l'Etat de 40 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Je constate que les ventes immobilières sur la commune, en particulier sur le centre bourg sont en augmentation. C'est un signe que la commune attire de nouveaux habitants, j'espère que des acquéreurs se feront connaître pour le lotissement communal cette nouvelle année.

Un plateau surélevé de sécurité en enrobé, face au lotissement a été implanté après l'effacement des réseaux qui a eu lieu rue du Mont Saint Michel.

Jusqu'au 31 décembre 2016, l'Etat mettait à disposition ses services gratuitement pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Au 1er janvier 2017, ce service sera assuré par la Communauté de Communes Bretagne Romantique contre rémunération pour chaque commune. Mais pour les usagers, cela ne change rien dans leurs démarches. Pour la délivrance des cartes nationales d'identité au 1^{er} décembre 2016, les habitants de la commune devront désormais s'adresser à une des 27 mairies d'Ille et Vilaine équipées d'un dispositif de recueil.

Précision importante : La commune a désormais son site internet. Je vous invite à le consulter régulièrement et je tiens à remercier la commission communication pour le travail réalisé.

Mes pensées vont vers ceux qui rencontrent les difficultés de la vie, que ce soit par la maladie ou le manque de travail. Je remercie les associations pour leur travail remarquable et vitalisant pour la commune, ainsi que les artisans et commerçants qui participent à l'économie locale, en leur souhaitant de belles réussites en 2017. Merci également aux élus, aux membres du CCAS et au personnel communal pour leur implication.

Ayons une pensée également pour nos centenaires : Madame PAPAIL et Monsieur RACINE qui ont eu 107 ans tous les deux en 2016. Nous leur souhaitons tous nos vœux de santé et de longévité.

Le conseil municipal et moi-même invitons toute la population ainsi que les nouveaux habitants à échanger les vœux de bonne année **le jeudi 12 janvier 2017 à 19h00** à la salle des fêtes de La Boussac.

Je vous souhaite à nouveau ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

CONSEIL MUNICIPAL

**Séance conseil municipal
27 juin 2016**

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis

Excusé ; Absent(s) : Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGOUR David
Toutes décisions prises à l'unanimité.

Aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016

Le conseil municipal sollicite une aide de 25 € par enfant scolarisé.

Urbanisme - Déclaration Intention Aliéner propriétés : la Gare, 10 rue de Fougères, 10 rue des Lavandières.

Dans les trois cas, le conseil municipal n'use pas de son droit de préemption.

Téléphonie communale solution «Intégral Pro» pour ascenseur mairie et point phone salle des fêtes.

Dans le cadre de la modernisation des installations téléphoniques des services municipaux, le conseil municipal décide d'intégrer ces deux lignes à la solution globale mise en place à la mairie. Le coût supplémentaire est de 50,40 € TTC/ mois.

Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel - compétence petite enfance, enfance, jeunesse - modification des statuts - avis des communes.

le conseil municipal décide :

d'approuver la modification des statuts proposée afin de faire figurer la compétence « petite enfance, enfance, jeunesse » au titre des compétences optionnelles dans le cadre du bloc « action sociale d'intérêt communautaire, et de la rédiger comme suit :

Action sociale d'intérêt communautaire :

Point Accueil Emploi : Gestion d'un Point Accueil Emploi favorisant l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, en partenariat avec les différents acteurs œuvrant dans le domaine

Petite enfance, enfance, jeunesse :

Création, aménagement, entretien, gestion et animation des : Multi-accueils, Relais d'Assistants Maternels, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Espaces jeunes, Séjours de vacances.

Syndicat des Eaux de Beaufort - convention de la participation financière à la présence du délégataire de service public d'eau potable lors du contrôle des hydrants incendie.

Le syndicat a décidé d'apporter une aide financière au contrôle des bouches et poteaux d'incendie (hydrants) par les communes, en raison de l'obligation de la présence du délégataire du syndicat lors des contrôles. La participation financière est de 55 € par hydrant contrôlé dans la limite du tiers des hydrants totaux existants + 1 par an. Le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante.

Travaux de restructuration à l'école primaire publique - étude de faisabilité - désignation d'un cabinet de maîtrise d'oeuvre.

Le conseil retient l'offre faite par le cabinet Bailleul et Plessis, architectes à Saint-Malo (35) aux conditions suivantes :

Forfait : 1 250 € HT correspondant à :

- la prise de connaissance du dossier
- des hypothèses d'implantation en plan et volume, réalisation d'un dossier d'esquisse
- un estimatif global opération y compris études et coûts annexes
- une présentation des solutions proposées en séance publique (1 réunion)
- des vacations (temps passé) et aux frais de déplacement.

Mise en place d'un bâtiment modulaire scolaire pour hébergement temporaire de la 6ème classe à l'école primaire publique. Autorisation au titre du droit des sols

Acceptation d'un devis établi par la société Portakabin SAS à Templemars (59) pour la réalisation du dossier de demande de permis de construire avec intervention d'un cabinet

d'architectes externe et ce pour un montant total HT de 1 234 €.

Programme voirie 2016 - demande de subvention départementale au titre de l'appel à projet FST Voirie 2016

Le conseil décide de demander une subvention départementale au titre de l'appel à projet dans le cadre du fonds de solidarité territoriale Voirie 2016 d'un montant de 9 900 €.

Recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Signalétique aux abords de l'école à La Boussac
La Commission permanente du Conseil Départemental au cours de sa réunion du 26 mai 2016 a arrêté la liste des communes bénéficiaires ainsi que le montant de l'attribution leur revenant. La commune de La Boussac est retenue pour l'attribution d'une subvention de 2 509 €. Madame le Maire propose au conseil municipal d'accepter la somme proposée pour l'aménagement de sécurité sur voirie, RD155, rue de Fougères (mise en place de deux panneaux lumineux aux abords de l'école).

Compte-rendu séance conseil municipal du 12 septembre 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. BLANCHET Nicolas

Cantine municipale - règlement intérieur

Madame le Maire informe qu'il existe un règlement pour le service de la garderie municipale ainsi que pour les temps d'activités périscolaires mais que le service de la cantine scolaire municipale ne dispose pas d'un tel document. Madame le Maire propose au conseil municipal d'adopter le projet établi par la commission. Accord à l'unanimité.

Convention entre la commune de LA BOUSSAC et la Communauté de Communes Bretagne Romantique relative au service commun

pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

A compter du 1er janvier 2017, la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ne sera plus effective pour les communes situées dans les EPCI de plus de 10 000 habitants. Par délibération en date du 30 avril 2015, le conseil de communauté de la Bretagne Romantique a créé un service commun pour l'instruction du droit des sols et propose à la commune de LA BOUSSAC d'adhérer à ce service.

Les relations entre le service commun et la commune adhérente sont réglées par une convention ayant pour objet de définir :

- les modalités d'organisation administrative du service commun d'instruction du droit des sols
- les modalités de fonctionnement et de travail entre la commune, autorité compétente pour délivrer les actes, et le service instructeur de la Communauté de communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, mis en place par la Communauté de Communes Bretagne Romantique et ce à compter du 1er janvier 2017,
- d'approuver les termes de la convention présentée,
- d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

Déclaration Intention Aliéner Propriété FELGINES 25 rue de Fougères

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune. Les biens concernés sont situés 25, rue de Fougères à La Boussac et cadastrés section AB numéro 126 et 211 pour une contenance de 2 636 m² y compris maison d'habitation (bien FELGINES Jean-Pierre). Elle propose au conseil municipal de ne pas user de son droit de préemption. Accord à l'unanimité.

Indemnité gardiennage église

Reconduction en 2016 du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église attribué en 2015 à Monsieur le Recteur de la paroisse, soit 370,30 €. Accord à l'unanimité.

Orange - Convention effacement réseaux rue du Mont Saint-Michel

Dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux rue du Mont Saint-Michel, il est prévu la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques de Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité. La mise en oeuvre de ces travaux nécessite la passation d'une convention avec Orange afin de déterminer les conditions de mise en place des nouveaux câblages.

Cette convention détermine :

- l'objet et la définition des travaux à réaliser
- la répartition des missions de maîtrise d'ouvrage et des autres prestations
- la répartition de la propriété des ouvrages
- la répartition de la charge financière
- les dispositions diverses quant aux responsabilités notamment.

Accord à l'unanimité.

Intercommunalité - projet de périmètre de fusion de la Communauté de Communes Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel et de la Communauté de Communes de la Baie du Mont Saint-Michel

Madame le Maire donne lecture d'un courrier en date du 31 mai 2016 de Monsieur le Préfet de la Région de Bretagne, Préfet d'Ille et Vilaine, transmettant l'arrêté portant projet de périmètre de fusion de la Communauté de Communes Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel et de la Communauté de Communes de la Baie du Mont Saint-Michel - Porte de Bretagne à laquelle la commune de LA BOUSSAC adhère. La création de la nouvelle Communauté de Communes est fixée au 1er janvier 2017 et emportera la disparition des deux Communautés de Communes d'origine. Avis favorable à l'unanimité.

Communauté de Communes - rapport service gestion des déchets 2015

Communauté de Communes - rapport annuel 2015 service assainissement non collectif

Syndicat des Eaux de Beaufort - rapport 2015 sur le service de distribution d'eau potable

Le conseil municipal prend acte des documents présentés.

Questions diverses :

Madame le Maire donne des informations sur le dispositif «garantie jeunes» récemment mis en place pour les jeunes de 18 à 25 ans sans emploi et auquel sont inscrits cinq jeunes de la commune.

Elle informe également du départ prochain du service administratif du syndicat de Landal qui occupe les locaux de l'ancienne mairie 3 place de l'Eglise. Ces locaux seront occupés par l'association « J'ai 2 notes à vous dire ».

Madame le Maire précise que la remise des prix du concours des maisons fleuries 2016 aura lieu à la mairie le vendredi 16 septembre 2016.

Conseil municipal - Compte rendu séance du 7 novembre 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GUÉRIN Annick à Mme MABILE Odile, M. FÉRRE Éric à M. TANGUY Rémi, M. BLANCHET Nicolas à M. CHAPPÉ Michel, M. SANGUY Bernard à Mme DELÉPINE Annie.

Absents(s) : M. COSTARD Denis.

Toutes décisions prises à l'unanimité.

Travaux aménagement rue des Lavandières - Relevé topographique préalable

Approbation d'un devis de la SARL LETERTRE GEOMETRES à Dol de Bretagne pour un montant de 1 700 € HT.

Aliénation chemin rural au Gruer : Mise à l'enquête

En 1996, le conseil municipal avait décidé de réaliser un aménagement foncier sommaire au village du Gruer en marge des travaux d'aménagement du CD155.

En 2014, les services du département se sont repenchés sur ce dossier, limitant l'implication de la commune dans ce réaménagement à la cession d'une portion de 480 m² en limite sud du chemin, le département cédant quant à lui une partie des parcelles C1298 et 1294, ceci afin de permettre au riverain de disposer d'une parcelle en un seul tenant.

Le conseil municipal :

- confirme sa volonté de cession d'une portion de chemin de 480 m²,
- autorise Mme le Maire à prendre un arrêté prescrivant une enquête publique préalable légale et l'autorise à faire appel aux services d'un commissaire enquêteur.
- autorise la rédaction de l'acte administratif de cession par les services du département.

Tarifs 2017 :

Droit de place

0,61 € par mètre linéaire avec un minimum d'encaissement de 2,44 €.

Concessions cimetière

Désignation	TARIF 2016	TARIF 2017 (+ 2%)
Concession trentenaire (le m ²)	36 €	37€
Concession cinquantenaire (le m ²)	57 €	58 €
Concession trente années caverne	100 €	102 €
Concession cinquante années caverne	150 €	153 €

Fournitures scolaires :

49 € par élève de l'école primaire publique.

Plan Local d'Urbanisme commune de TRANS LA FORET - modification simplifiée

La procédure envisagée concerne :

Point 1 : modifier un secteur non urbanisé inséré dans le bourg, actuellement zoné UC, 1AUS ET 1AUE en le transformant en deux secteurs 1AUE.

Point 2 : modifier l'orientation d'aménagement concernant ces mêmes secteurs.

Point 3 : rectifier le règlement littéral concernant les possibilités d'évolution des bâtiments des tiers à l'activité agricole ou forestière en zone A et N.

Le conseil municipal décide de ne pas s'opposer aux mesures envisagées.

Déclarations Intention Aliéner :

Propriété OLLIVIER-BAKAYOKO 20, rue de la Gare
Propriété VAILLANT 18, rue de Fougères
Propriété GUEGAU 14, rue des Lavandières
Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

Personnel communal - horaires adjoint technique principal 1ère classe service cantine

Temps de travail hebdomadaire fixé à 32/35ème à compter du 1er décembre 2016.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal

- rapport annuel 2015 sur le service d'assainissement collectif : Le conseil municipal prend acte dudit document.
- changement du siège social : Le conseil municipal accepte une modification des statuts du syndicat pour changement d'adresse du siège social : Hôtel d'entreprises Energie B@ie - 1, Parc d'Activités Le Point du Jour - 35610 SAINT-GEORGES-DE-GRÉHAIGNE.

Convention/télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaires

Accord du conseil municipal.

Remplacement ordinateur poste accueil secrétariat de mairie

Acceptation d'un devis établi par la société MISMO pour fourniture d'un ordinateur HP «ProDesk 600 G2» PC de bureau, y compris licences Microsoft et frais de mise en œuvre pour un montant total TTC de 1 342,67 €.

Classement des archives communales

Le classement des archives a déjà été réalisé en 2003 en préalable au déménagement de la mairie dans les locaux actuels. Depuis cette date de nombreux documents sont à nouveau à archiver. Le coût de l'opération est évalué à 4 000 € comprenant la prestation d'un archiviste diplômé pendant un mois et l'achat des articles de conservation. La programmation est envisagée au cours du 1er semestre 2017 (mars - avril). Accord du conseil.

Présentation du site internet de la commune

Madame Annie DELÉPINE, adjointe au maire en charge de la communication, présente aux membres du conseil municipal le travail réalisé par la commission « communication » pour la création du site internet de la commune. La réalisation de celui-ci se termine. Elle expose les différents onglets du site ainsi que leur contenu. Madame DELÉPINE précise que le site de la commune sera mis en ligne pour le public au 1er Décembre 2016.



Naissances

Gabriel LOUYER	4 La Hardouinais	le 2 juillet 2016 à Avranches (50)
Manon LETELLIER	5 Le Chesnay	le 9 juillet 2016 à Saint Malo (35)
Rafaël DELAMOTTE	2 La Guinguette	le 24 septembre 2016 à Avranches (50)
Léa LAMBERT	20 ter rue de Fougères	le 23 octobre 2016 à Saint Malo (35)
Lysandre BASTIAN	35 rue du Closset	le 9 novembre 2016 à Saint Malo (35)
Kylian OLIVIER	7 La Hardouinais	le 10 novembre 2016 à Saint Malo (35)
Loïssia BOCQUET	1 La Coterai	le 24 novembre 2016 à Saint Malo (35)



Mariages

LECHIEN Soizic et BOUCHET Flavien	domiciliés 4, rue de la Gare à La Boussac (35)
K'BIDI Delphine, et GAY Arnaud	résidente 25, rue des Lavandières à La Boussac (35) Domiciliés 2, allée François Vayva - Saint-Malo (35)



Décès

Denise FESTOC épouse FERRAND 84 ans,	2, chemin du Clos Saint Père	le 22 juin 2016
Rosalie RISSEL veuve JUMEL 90 ans	1, Launay Belle Fille	le 12 Août 2016
Marie LEVEL veuve MINAC, 92 ans	1, rue du Clos Saint Gilles	le 23 septembre 2016
Lucienne FESTOC veuve COLLET, 85 ans	1, La Ville au Fumé	le 5 octobre 2016
Andrée MAÇON épouse FAUVEL, 85 ans	11, La Guittonnais	le 2 novembre 2016
René BILLOT, 94 ans	Maison retraite Saint Thual	le 7 novembre 2016

Accueil d'une délégation de Lede

Dans le cadre des liens d'amitiés que la commune de La Boussac entretient depuis 2009 avec la commune belge de Lede, une délégation a été reçue officiellement à la mairie, vendredi 1er juillet 2016 à 18h, par Madame le Maire, entourée de ses adjoints et conseillers municipaux et du Maire honoraire.

La délégation belge était composée d'environ 70 personnes, dont Monsieur le Maire de Lede et ses adjoints, et un groupe de musiciens : le Concertband d'Oordegem.

Après les discours du Président de l'association Liens d'Amitiés, de Madame le Maire et de Monsieur le Maire de Lede, des cadeaux ont été remis aux invités et réciproquement.



A la sortie de la mairie, le bagad An Hanternoz de Dol a assuré une représentation.



C'est la 3ème fois qu'une délégation de Lede se rend à la mairie de La Boussac, à l'initiative de Paul de Wines, citoyen belge, propriétaire d'une résidence secondaire à La Boussac. Le premier accueil avait eu lieu en septembre 2009.

Les visiteurs belges ont été ensuite répartis dans les familles d'accueil boussacaises.

L'année prochaine, une délégation de la commune se rendra à nouveau à Lede début juillet.



VIE COMMUNALE

Ecole publique de La Boussac



La rentrée scolaire a démarré sous les meilleurs auspices à l'école publique de LA BOUSSAC, grâce à des effectifs en hausse, qui atteignent 150 élèves au total.

Cela a permis l'ouverture d'une nouvelle classe, portant à six leur nombre total dans l'école.

L'équipe pédagogique est constituée de :

Madame LAITU Monsieur CALVAR (le vendredi)	TPS / PS
Madame VIMBERT-GUERLAIS Madame SEYVE	MS / GS
Monsieur STEPHAN	CP
Madame PIOT Madame SALOU (décharge administrative le lundi et 1 mercredi sur 4)	CE1
Madame RACAPÉ	CE2
Madame GAMAND	CM1 / CM2

Les effectifs de l'école sont répartis de la manière suivante :

TPS / PS	29 élèves
MS / GS	31 élèves
CP	19 élèves
CE1	23 élèves
CE2	18 élèves
CM1 / CM2	30 élèves



Les horaires de classe sont :

Lundi	
Mardi	08 h 45 – 12 h 15
Jeudi	13 h 45 – 15 h 30
Vendredi	
Mercredi	08 h 45 – 11 h 45

Les TAP ont lieu les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 00.



Site internet

La commune a désormais son site internet, accessible depuis le 1er décembre 2016 à l'adresse suivante :

www.laboussac.fr

Ce site, élaboré par la commission « communication », vous permet d'accéder facilement aux informations qui vous intéressent : mieux connaître la commune et ses services, faciliter vos démarches administratives, être informé des activités associatives et des manifestations, ainsi que les dernières actualités dès la page d'accueil. Bien entendu, le bulletin municipal semestriel, sous format papier, continue à être distribué dans tous les foyers.

Bonne visite



107 ANS M. RACINE

Monsieur RACINE André a fêté ses 107 ans à la maison de retraite de Combours où il n'y est que depuis l'âge de 103 ans.

Il était entouré de toute sa famille et très heureux de cette journée. Il a même chanté.

En Bretagne, il serait le plus âgé des hommes connus et le 14ème en France. Le plus âgé est né le 20 mars 1908.

Il a remercié Madame le Maire pour sa présence et la municipalité pour ses cadeaux.

Il souhaite le bonjour à tous ceux qui le connaissent.

Il se porte bien, l'appétit est très bon et il ne prend aucun médicament.

Nous lui donnons rendez-vous l'année prochaine et nous lui souhaitons de continuer à vivre paisiblement entouré de sa famille.



VIE COMMUNALE

Concours des maisons fleuries

La remise des prix a eu lieu le vendredi 16 septembre 2016 à 19h à la mairie en présence de Madame le Maire, des membres du conseil municipal, des lauréats et du jury.



PALMARES

Catégorie Maisons fleuries avec aménagement jardin et abords

1 ^{er} prix	LAVOCAT Marie-Thérèse et Alain - 5, Caharel
2 ^e prix	COLLET Mireille - 2, Lourmelet
3 ^e prix	ROUX/CHAPRON Alphonse et Régine 35, rue de la Gare
4 ^e prix	LEVEL Jean et Odile - 12, rue de la Gare
5 ^e prix	JAN Pierre et Nicole - 3, La Couaplais
6 ^e prix	DELEPINE Thérèse et Maurice 36, rue des Lavandières
7 ^e prix	BRIAND Berthe - 8, rue de la Gare
8 ^e prix	MORINIERE Joëlle - 5, La Talonnière
9 ^e prix	DESLANDES Danielle et Raymond - 3, Le Prieuré
10 ^e prix	TREHEL/ROUPIE Laëtitia et Dominique 2, L'Echaussée PIGEON Bernadette - 27, rue des Lavandières
12 ^e prix	PIGEON Rosalie - 29, rue des Lavandières
13 ^e prix	TREHEL Jean-Yves - 8, Caharel
14 ^e prix	COTTEREAU Frédérique - 3, Le Buat



URBANISME

Permis de construire et déclarations préalables accordés

FESTOC Stanislas	13 La Ville Hue	Panneaux photovoltaïques
PAPAIL Annick	1 La Moignerie	Fenêtre
THEBAULT Yannick	10 rue des Lavandières	Vélux
FOURNIL Cyril	de Baguer Morvan, rue de la Gare	Maison individuelle
RONSOUX Yves	de Dol de Bretagne, l'Eguillère	Rénovation maison individuelle
COUBOULIC Bertrand	4 bis Le Gruet	Préau
BUSNEL Frédéric	1 La Couture	Vélux

ACCA

Saison 2016-2017 : Le bureau se compose ainsi :

Président : Eugène CŒURU, Vice-Président : Jean PUNELLE, Secrétaire : Mickaël PICAULT, Secrétaire adjoint : Gaël MICAULT, Trésorier : Stéphane HARDY, Trésorière adjointe : Lisa PUNELLE, Membres : Christophe CAOUS, Michel BECHET, Freddy GUERIN.

Notre association est forte de 53 membres. Cette nouvelle saison est déjà bien entamée ; nous avons prélevé à ce jour 8 chevreuils et 8 sangliers. Les objectifs ne sont pas encore atteints sachant que le plan de chasse s'achève fin février. La chasse au lièvre est fermée cette année et ce jusqu'en 2018. Nous rappelons encore et toujours à nos amis chasseurs et autres possesseurs de chiens que la divagation de ces derniers est interdite et répréhensible.



Le bureau et toute l'équipe profite de l'opportunité qui lui est donnée pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017 à vous et toute votre famille.

Anciens Combattants et Veuves de La Boussac

La commémoration de l'armistice de 1918 a été célébrée le 11 novembre dernier.



Cette année 2016 commémore également le centenaire de la bataille de Verdun qui a marqué par son ampleur et le chiffre considérable de pertes (305 000 morts, 400 000 blessés en 300 jours de combats) non seulement l'histoire de la Grande Guerre mais l'histoire européenne du XX^e siècle.

Le cortège, parti de la mairie, s'est dirigé vers le monument aux morts pour le dépôt de gerbes.

Madame le Maire a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, puis a donné lecture solennelle des noms des vingt et un Boussacais morts au champ d'honneur en 1916 dont cinq lors de la bataille de Verdun.

Une minute de silence a ensuite été observée à la mémoire de tous les morts de cette guerre.

A l'issue de la cérémonie et du vin d'honneur offert par la municipalité, les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant.

Après 13 années de présidence, j'ai décidé de ne pas me représenter lors de la prochaine assemblée générale qui est fixée au samedi 28 janvier 2017 à 14 heures, salle de l'ancienne mairie. Je fais appel aux bonnes volontés pour venir nous rejoindre en tant que citoyens de la paix.

Nous vous souhaitons le bureau et moi-même une très bonne et heureuse année 2017.

Le Président

CLUB ACE pour les 6 à 15 ans.

3 septembre 2016 : participation au comice agricole à Epiniac.

19 novembre 2016 : journée des droits de l'enfant, à Rennes.

10 décembre 2016 : journée régionale de l'ACE, à Rennes.

26 et 27 février 2017 : conseil national des enfants de l'ACE, à Paris.

Juin 2017 : fête du jeu.

Juillet 2017 : camps d'été dans le Morbihan.

Octobre 2017 : fête des 80 ans de l'ACE

Rencontres locales : une fois par mois. Au programme : jeux, activités et sorties culturelles, découverte culinaire, etc...

Contact : Mme LOIZEAU, 06 86 27 09 37

Amicale Laïque de La Boussac

L'assemblée générale de l'amicale laïque a eu lieu le mardi 4 octobre 2016. Le nouveau bureau est constitué comme suit :

Présidente	Mme ESPARON Sandrine
Vice-président	M. BRIENS Luc
Trésorier	M. PIRON Vincent
Secrétaire	Mme VALLEE Nathalie

Les membres sont :

Mme BAROUTI Eliane, M. ESPARON Olivier, Mme FILLEUL Monique, Mme FLEURY Edith, Mme LOIZEAU Hanitra, M. MARE Stéphane, Mme PICAULT Anne, Mme PIOT Pascale, M. RABOURT Jean Luc, Mme ROBERT/EMERIAU Dominique, Mme ROUXEL Stéphanie, Mme RUQUAY Christine

Les membres sortants de l'amicale laïque sont :

Mme FAUVEL Christine, Mme BOULMER Sylvie, M. BOULMER Daniel, M. PIOT Dominique, Mme DELAMAIRE CHIKHOUNE Edwige, Mme LE VEN Sandrine, Mme MEUR Stéphanie, Mme GRÉGOIRE Fanny.

Nous remercions les anciens membres d'avoir donné de leurs temps pour les différentes animations.

Programme de cette année :

La fête de Noël, le vendredi 9 décembre 2016, pour les enfants et parents de l'école, avec la visite du Père Noël et la distribution de cadeaux pour les enfants sages !

Le repas réunionnais, le samedi 18 mars 2017, tout en saveur, qui vous fera voyager dans l'Océan Indien, et vous fera danser sur des musiques endiablées. Nous vous attendons nombreux pour ce moment convivial.

La fête de l'école, le samedi 10 juin 2017, un moment de complicité et de joie avec les enfants de l'école, qui nous présenteront leurs plus belles chansons et pourront ensuite participer à la kermesse.

De plus, le 16 janvier 2017 et le 3 avril 2017, **les Lundis Ludiques** seront proposés aux enfants de l'école de La Boussac. Des spectacles adaptés à leur âge, par des troupes de théâtre ou autres, suivis d'un goûter afin de favoriser l'ouverture culturelle.

Grâce à votre participation, aux différentes animations, l'amicale laïque peut ainsi aider l'école de La Boussac dans ces différents projets sportifs et culturels.

Nous comptons sur vous !

L'équipe des Amicalistes.



Association «En Couleurs»

Pour la 4^e année consécutive, l'Association En Couleurs propose des Cours collectifs d'entraînement à la pratique de la sophrologie

**LE JEUDI DE 18H à 19H
à LA BOUSSAC**

Salle des Associations
Place de l'Eglise

Possibilité d'intégrer les cours tout au long de l'année.

Séance découverte gratuite et recommandée.

Forfait 12 séances ou forfait annuel (calendrier scolaire).

Une pratique régulière de la sophrologie permet **d'apprendre à mieux gérer son stress, ses émotions, à apaiser l'agitation du mental** que bien souvent nous subissons.

Mettre en pratique au quotidien les outils que propose la sophrologie, c'est se donner la possibilité de « redevenir maître à bord », se positionner autrement dans notre vie **en améliorant sa capacité à vivre l'instant présent, en favorisant une pensée plus positive**, en mettant plus de justesse dans sa relation au monde. C'est aussi **agir positivement sur sa santé**.

Pour toute information complémentaire, prendre contact au 06 17 36 34 89.

Club de l'amitié LA BOUSSAC

Le club a vu son nombre d'adhérents augmenter en 2016 et nous souhaitons la bienvenue à toutes ces personnes. Nous espérons que d'autres nous rejoignent en 2017, ils seront également les bienvenus.



Le samedi 15 octobre 2016, soixante-dix personnes se sont retrouvées pour le repas annuel du club. A partir de 15 heures, des adhérents des autres clubs du canton sont venus étoffer la grande salle et applaudir le chanteur et animateur Joël ALEXANDRE, Générations croisées, avec son décor de scène. Il venait pour la première fois chanter en Bretagne. Il a su donner un spectacle qui a fait vibrer les spectateurs et qu'ils ne sont pas près d'oublier.

Une centaine de personnes sur deux dates (le 17 juin ou le 1er juillet) ont participé à une sortie à **PLOUMANA'CH**. Au programme de la journée :

- Visite des carrières de granit rose,
- Visite de la chapelle Notre-Dame de la Clarté : véritable bijou architectural,
- Visite du parc des sculptures (19 œuvres monumentales en granit)
- L'après-midi embarquement pour une petite croisière le long de la côte de granit rose.

Vacances en CORSE

Au mois d'Octobre, un groupe de personnes du club a participé à un voyage en CORSE organisé par la fédération GEMOUV35.

Le 13 décembre avait lieu la sortie de fin d'année à **ROCHEFORT EN TERRE**. Petite cité de caractère, village préféré des Français en 2016, nous sommes allés découvrir les illuminations avec dîner le soir.

SORTIE 2017

Vacances au PAYS BASQUE

Du 28 mai au 04 juin, deux bus seront au départ pour emmener une centaine de personnes pour une semaine de vacances à BIARRITZ. Nous serons hébergés à l'hôtel résidence « Domaine de Françon » en pension complète. Chaque jour, nous disposerons des bus pour visiter le Pays Basque. Le coût de la semaine est de 370 € (avec les chèques vacances pour les personnes ayant droit). Pour plus d'informations, adressez-vous à votre président de club.

VOYAGE EN GUADELOUPE

Un groupe d'une trentaine de personnes du canton sont inscrites pour un séjour d'une dizaine de jours en Guadeloupe au mois de Novembre 2017 dont 8 personnes du club de l'amitié de LA BOUSSAC. Ce voyage est organisé par la fédération GEMOUV35 et affiche déjà complet.

Le club continue de se réunir deux fois par mois : le premier jeudi et 3ème jeudi du mois à la salle des fêtes de La Boussac. Jeux de cartes, scrabble et autres activités sont proposées. A 16h30, il est proposé un goûter et une fois par mois les anniversaires sont souhaités.

Les autres activités continuent également d'être proposées :

- **Gymnastique** douce pour senior à l'annexe de la salle Serge Gas Pleine Fougères.
- **Travaux manuels**. Tous les lundis de 14 h à 17 h. à la Communauté de Communes salle des Hermelles à Pleine-Fougères (broderie, tricot, peinture sur toile, tissu, soie etc...)

Activités multi-club :

- **Gai-savoir** (d'inspiration de question pour un champion) ouvert à tous
- **Après-midi récréative** (Danse)

Pour le club de l'Amitié,
Alphonse ROUX.

Le Théâtre de la Baie BILAN DE L'ANNEE AU THEATRE DE LA BAIE

La nouvelle saison du Théâtre de la Baie a repris en septembre. Quatre ateliers enfants/adolescents et un atelier adultes ont lieu chaque semaine (le lundi soir pour les adultes, le mardi soir pour les ados, le mercredi après-midi pour les 5-7 et les 8-12 ans à Pleine-Fougères, le jeudi soir pour les 8-12 ans à Roz sur Couesnon).

L'année écoulée est indéniablement la plus riche depuis la création du théâtre de la Baie : de nombreux spectacles, la création d'un atelier 11-15 ans, l'embauche d'une deuxième animatrice, grosse affluence au week-end théâtre grâce notamment à une meilleure communication, participation au festival ARKANSEN, deux prix récoltés à ce festival, sortie spectacle au théâtre de Saint-Malo, nouvel élan par un changement de fédération...

La nouvelle année est tout aussi prometteuse avec beaucoup de projets.

Un stage gratuit pour les enfants a été réalisé les 25 et 26 octobre dernier, animé par Camille Archambault, comédienne. En partenariat avec le crédit agricole, la communauté de communes,

le secours catholique et le conseil général. La participation a été massive et le bilan très positif.

Le 5 Novembre dernier, une sortie au Théâtre National de Bretagne a été organisée avec le groupe des ados, ils ont vu la pièce « Le projet apocalyptique » et ont pu échanger avec le metteur en scène après le spectacle.

Prochaines dates de spectacle :

- Vendredi 2 décembre participation à la soirée téléthon par la troupe adultes.
- Dimanche 4 décembre : Spectacle contes à 16h à La Boussac « Les fées n'ont pas dit leur dernier mot ».
- Spectacle adultes à Baguer-Morvan les 28 et 29 janvier 2017 : Pièce de Dario Fo « Klaxon, trompettes et pétarades »
- Le 1er week-end de mars : Pièce « Danger Public » par les adultes.
- 1 et 2 avril 2017 : Spectacles ados et adultes à La BOUSSAC
- Vendredi 23 juin : Spectacles enfants, tous ateliers à Sains.

Contact : Marc Boulmer, président : 0645035523



Liens d'Amitiés LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Pour la 2ème fois, l'association a accueilli nos hôtes belges de Lede. Ils étaient 71 et cet accueil a mobilisé 25 familles.

Le séjour s'est admirablement déroulé : convivialité et échange étaient de mise.



Le Concertband d'Oordegem a assuré deux magnifiques représentations :

- le premier concert s'est déroulé sur le magnifique site du jardin du belvédère à Roz sur Couesnon avec vue sur le Mont-Saint-Michel. Remerciement à la municipalité de Roz pour son accueil chaleureux.
- La deuxième représentation a eu lieu à l'église de La Boussac

Un grand remerciement à Günter CARLIER, chef d'orchestre, pour la prestation de grande qualité de l'orchestre qui a enthousiasmé le public présent.

Un grand merci également aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces trois jours, ainsi qu'aux hébergeants.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 8 décembre 2016. Elle a permis de fixer les prochains événements de l'année 2017 dont le déplacement à Lede les 7, 8 et 9 juillet suite à l'invitation de nos amis belges. Déjà les membres du bureau prennent les inscriptions.

La vente des chocolats belges se poursuit et notre repas choucroute annuel aura lieu le dimanche 5 mars à la salle des fêtes, afin de préparer notre futur déplacement en terre flamande.

Meilleurs vœux

Le bureau



Quasimodo

Le Comité des fêtes de la Quasimodo de LA BOUSSAC

Le Comité des Fêtes est très satisfait du 13 juillet 2016. Vous avez été nombreux à participer au bal et au feu d'artifice toujours aussi beau à voir.

Le Président et son équipe vous remercient et espère que cela se reproduise pour l'année 2017.

Date à retenir pour 2017 :

- Le dimanche 23 avril : course cycliste
- Le lundi 8 mai : vide grenier
- Le jeudi 13 juillet : bal et feu d'artifice (avec la mairie)

Le président et tout le comité vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.

Meilleurs Vœux



Association paroissiale LA BOUSSAC - BROULAN - TRANS LA FORET

La 61ème kermesse de Landal s'est déroulée avec réussite le dimanche 7 août 2016 devant le château de Landal, sous un soleil radieux. En effet, pour des raisons de sécurité, la fête s'est installée sur l'esplanade devant le château au lieu de la grande allée où elle se déroulait depuis 60 ans.



Après la messe en plein air, le repas a réuni près de 300 personnes. L'après-midi, les danseurs ont pris le relais sur le parquet implanté à

l'ombre et les visiteurs ont pu s'adonner aux traditionnels jeux.

La prochaine kermesse aura lieu le dimanche 6 août 2017.

Le repas de la Sainte Cécile a regroupé une centaine de personnes le 20 novembre dernier à la salle des fêtes. Il s'est déroulé dans une ambiance conviviale et amicale.

Un grand merci aux nombreux bénévoles

Meilleurs vœux à toutes et à tous



J'ai deux notes à vous dire

Après la rentrée scolaire, la rentrée musicale ! Elle a été mouvementée cette année avec 171 élèves inscrits en tout, dont 34 élèves à La Boussac : 28 enfants et 6 adultes en guitare, piano, chant, batterie et percussions. Nous sommes très heureux, pour la première année scolaire, d'accueillir des parents : ils aident à souder un monde intergénérationnel d'une part, et ils présentent l'énorme avantage d'être accompagnateurs d'enfants. C'est beaucoup plus dynamique d'une part et d'autre part une chance de plus pour les enfants de pouvoir être présents aux cours.

Et puis il y a eu aussi l'emménagement dans les locaux de l'ancienne mairie de La Boussac. Merci à la mairie de La Boussac de nous avoir accueilli.

2 dates à retenir :

- dimanche 2 avril après-midi : concert des professeurs à la salle des fêtes de St Broladre,
- dimanche 25 juin toute la journée à La Boussac : la traditionnelle grande audition des élèves de l'école à la salle des fêtes de La Boussac.



Solidarité-entraide Pleine-Fougères

L'association SOLIDARITE-ENTRAIDE de Pleine-Fougères poursuit ses actions sur le canton, répondant aux demandes des services sociaux et des mairies.

Un local situé face à l'église de Pleine-Fougères est ouvert les 1ers et 3èmes mercredi de chaque mois de 15h00 à 16h30, l'accès est libre et permet de se procurer vêtements, linge, petits meubles et vaisselle...

L'association est soutenue par les municipalités par la vente de cartes de membres (5 €) et par la journée arrachage de navets à la ferme Polder André Est à Roz sur Couesnon (famille Berthelot

Christophe) qui nous reverse la totalité de la vente ; cette journée a lieu vers début mars, l'aide de nouveaux bénévoles serait la bienvenue. Merci à l'avance à celles et ceux qui pourraient se manifester.

Solidairement

Contact
Le secrétaire 02 99 48 52 83
La responsable 02 99 80 27 54

Gallo'thèque La Boussac

Lieu Accessible

L'entrée est libre pour tous, inscrits ou non, pour venir feuilleter, lire.

Nous disposons de livres, dvd, mais également de revues et journaux, que l'on peut emprunter ou consulter sur place (coin lecture avec fauteuils).

Pour emprunter, l'adhésion est nécessaire : 2€ par an et gratuit pour les moins de 18 ans



Facile de lire en bibliothèque

Vous cherchez un livre facile à lire ?



Ne cherchez plus ! C'est facile à repérer avec le logo ci-dessus

Vraiment facile à lire ? Textes courts et aérés, sans « prise de tête » Des livres de photos, des BD, des livres-jeux, des petits romans... Facile à lire en dehors de la bibliothèque. Si tu ne viens pas au livre, le livre ira à toi.

Ces livres peuvent être lus sur place mais...vous pouvez les emprunter : ça aussi c'est facile

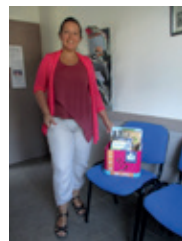


Un présentoir de livres facile de lire est présent à la Gallo'thèque.

En complément, des boîtes de livres ont été installées au cabinet de kinés, chez la coiffeuse et au cabinet médical sur la commune de LA BOUSSAC.

Comment les emprunter ?

Notez votre nom, adresse et numéro de téléphone sur le petit cahier présent dans la boîte. Le livre sera à rendre à la Gallo'thèque de La Boussac .



Cabinet de kinés



Hurgane Coiffeur

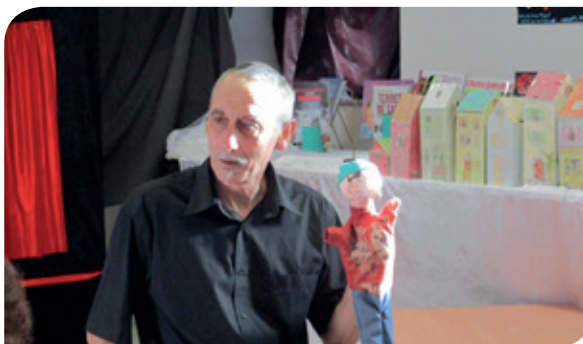
Le mois du film documentaire

60 personnes pour la projection du film Toto et ses sœurs suivi d'une rencontre avec un personnage du film Ionela Padure à la salle des fêtes le 12 novembre 2016.



Histoires de Patrick

11 enfants pour suivre les histoires de Patrick à la Gallo'thèque le 9 novembre 2016.



Appel à bénévoles

La Gallo'thèque est toujours à la recherche de bénévoles, toutes les compétences sont les bienvenues pour :

- Couvrir les livres
- Tenir une permanence
- Préparer, proposer et animer des animations, en fonction de vos envies et de vos disponibilités
- Préparer l'informatisation de la Gallo'thèque .

RENSEIGNEMENTS

Horaires d'ouverture

Mercredi 10h30-12h30 / Vendredi 16h30-18h30

02 23 15 60 11

mail : gallothequelaboussac@orange.fr

L'équipe de bénévoles : Catherine, Christine, Didier, Eliane, Françoise, Gilles, Isabelle, Jean-Pierre et Marie-Thérèse vous souhaitent une bonne année.

GARANTIE JEUNES

Un bilan plus que positif pour le dispositif Garantie Jeunes !

En partenariat avec la Mission Locale et les services de l'Etat, la Communauté de Communes a décidé d'accueillir le dispositif 'Garantie Jeunes' sur son territoire. Destiné aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité sociale, l'idée est de pouvoir les aider à recréer du lien social grâce à une dynamique collective et les amener à regarder vers l'avenir de façon positive, que ce soit en terme d'emploi et/ou de formation.

Déployée depuis octobre dernier, l'action a pris place pendant 6 semaines dans les locaux de la Com'Com'. Le vendredi 18 novembre, pour leur dernière journée d'accueil, les jeunes du dispositif ont reçu la visite de M. François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Saint-Malo.

L'heure était donc au bilan et c'est un portrait plus que positif qui a été présenté par les jeunes du territoire. En effet, sur les 13 participants, 3 d'entre eux sont déjà en emploi et pour d'autres, des projets devraient aboutir sur du court terme.

Plusieurs acteurs de l'action ont pris place aux côtés du Sous-Préfet pour réaliser ce bilan : Messieurs MERCERIE et CORLOU de la direction de la Mission Locale, M. Nicolas BURGAIN, chargé du développement de l'emploi à la DIRECCTE 35 à l'échelle du Pays de Saint-Malo, et Madame Odile MABILE, déléguée communautaire à l'économie sociale et solidaire.

Au total, 16 dispositifs 'Garantie Jeunes' ont déjà été lancés sur le Pays de Saint-Malo au cours de l'année 2016 et M. le Sous-Préfet parle de « très bons résultats en terme d'accès à l'emploi ». Ce dernier se dit donc « tout à fait prêt à refaire une autre séance (en délocalisé) et à pérenniser l'action ». Pour cela, Nicolas BURGAIN a tenu à souligner qu'il était important de réaliser « un travail de sourcing sur les 18-25 ans sur chaque commune ».

La réussite d'une nouvelle action sur le territoire passe par un réel travail partenarial. Jeunes, parents, élus, n'hésitez pas à relayer l'information et à manifester votre souhait de voir l'action se renouveler !

+ d'infos au Point Accueil Emploi 02.99.48.58.19

pae@cdc-baiedumontsaintmichel.fr



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Des aides exceptionnelles jusqu'en août 2017 !

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), démarrée en 2014, est en place jusqu'en octobre 2017. Portée par la Communauté de Communes Baie du Mont-Saint-Michel, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées sous certaines conditions.

Cette OPAH concerne les communes suivantes de Broualan, La Boussac, Pleine-Fougères, Roz-sur-Couesnon, Sains, Sougéal, Saint-Broladre, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Marcen, Trans-la-Forêt et Vieux-Viel. Le CDHAT a été mandaté par la Communauté de Communes Baie du Mont-Saint-Michel pour vous conseiller gratuitement et assurer le suivi de votre dossier en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Vous avez un projet de rénovation thermique ou d'adaptation ? Renseignez-vous auprès du CDHAT avant d'engager des travaux !

Permanences (sans rendez-vous)
Les 1ers et 3èmes mercredis du mois
de 14h à 17h

Communauté de Communes
Baie du Mont-Saint-Michel
2 rue de Villebermont à Pleine-Fougères

Bureau du CDHAT

Immeuble Le Sirius -
227 rue de Châteaugiron à RENNES
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 30 à 17 h 30
02 99 28 46 50

ou par mail :
bretagne@cdhat.fr
www.cdhat.fr



Exemple de travaux financés dans le cadre de l'OPAH :

Travaux liés aux économies d'énergie, propriétaire occupant :

Remplacement des menuiseries extérieures et installation d'une chaudière fioul à condensation : 13 586 € HT de travaux, soit 14 333 € TTC

Aides publiques mobilisables comprises entre 5 076 € et 8 472 € (suivant le niveau de ressources), cumulables avec le Crédit d'Impôt Transition Énergétique et l'Eco PTZ.



Travaux liés à la perte d'autonomie, propriétaire occupant :

Adaptation du volume salle de bain et wc (douche italienne, lavabo PMR, wc surélevé...) : 7 860 € HT de travaux, soit 8 292 € TTC. Aides publiques mobilisables comprises entre 1 179 € et 3 144 €, cumulables avec le crédit d'impôt pour l'autonomie de la personne, les aides des caisses de retraites.



Depuis le début de l'Opération, 183 porteurs de projets ont pu être informés, 41 logements ont été améliorés, représentant un montant de travaux de 641 324 € et 289 868 € de subventions sollicitées.

ASSISTANTS MATERNELS

La liste est disponible à la mairie ou sur www.assistantsmaternels35.fr.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

Lundi - Mercredi - Samedi
9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00 Novembre, Décembre, Janvier, Février
9h00 à 12h30 – 13h30 à 18h00 Tous les autres mois

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Vacances de Noël	Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017
Vacances d'Hiver	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017
Vacances de Printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017
Vacances d'Été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan préfectures nouvelle génération (PPNG), depuis le 1^{er} décembre 2016 en Bretagne, les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) enregistrent toutes les demandes de titre d'identité, Carte Nationale d'Identité et Passeports.



Le secrétariat de La Boussac ne pourra donc plus traiter les demandes de Cartes Nationales d'identité. Les habitants de la commune devront s'adresser au secrétariat de mairie de Dol de Bretagne.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^e mois suivant. Le jeune doit se présenter à la mairie de domicile, muni de sa carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION :

Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Désormais, seuls les documents suivants permettent aux administrés de justifier de leur situation vis-à-vis du service national lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (dossier auto-école, inscription au baccalauréat et aux examens de diplômes professionnels CAP, BEP, BAC Pro,...concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la gendarmerie) :

- le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté,
- l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

UN RECENSEMENT TARDIF :

C'EST UNE CONVOCATION TARDIVE A LA JDC

C'EST L'IMPOSSIBILITE DE S'INSCRIRE

A UN EXAMEN

C'EST UNE NON-INSCRIPTION AUTOMATIQUE SUR LES LISTES ELECTORALES

Tarifs location salle des fêtes

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (en plus)
Petite salle ½ journée	68 €	139 €	214 €	30 €
Petite salle la journée	102 €	198 €	298 €	45 €
Salle entière ½ journée	102 €	198 €	298 €	45 €
Salle entière la journée	140 €	284 €	426 €	57 €
Fourneaux	45 € par journée d'utilisation			
Vin d'Honneur	56 € quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 51 €			
Sonorisation	23,50 € gratuit pour les associations communales			

Une petite page d'histoire...

La Croix Noire

A l'extrémité nord Est de notre commune, aux confins de La Boussac, Sains et Pleine-Fougères se dresse une Croix de bois dite « La Croix Noire ». Voici son histoire...



Par une belle fin d'après-midi du mois d'avril 1819, Maître Jacob Nicolle, huissier de son état, revenait de Brecey, dans le département nouvellement créé de la Manche, où il avait touché son fermage.

Il s'arrêta au village du Champblot, à mi-chemin entre Pontorson et Dol, chez Pierre Chevalier, qui y tenait une auberge. Il portait sur lui, enveloppé dans un gros mouchoir noué, les deux cents francs, en écus de six livres, que son fermier lui avait payé ce matin. A presque soixante ans, il avait déjà parcouru plus de dix lieues, car il était de Saint Malo et se trouvait

sur le chemin du retour. Il avala une chopine de cidre et reprit la route de Dol.

Entre autres maisons, il y avait, au village du Champblot, trois ateliers, dont l'un était occupé par un fillassier et son ouvrier. Lorsque Jacob Nicolle passa devant, le filassier lui demanda l'heure puis alla, avec son commis, boire un coup chez Chevalier. Quittant l'auberge, ils descendirent tous deux vers le sud, jusqu'au chemin qui, venant de Pleine-Fougères par la lande du Pin, aboutit au bas de la côte du Champblot, sur la grande route.

Deux jours plus tard, le 30 avril, un laboureur qui se rendait dans son champ, découvrait le cadavre de Jacob Nicolle, sous un tas de fougères, tout près de la grande route. Il portait une longue plaie au sommet du crâne et, au cou, des égratignures et des traces de doigts. Son parapluie et son bâton étaient près de lui mais le paquet contenant des écus et sa grosse montre en argent avaient disparu.

On soupçonna d'abord le cabaretier et son domestique mais le tribunal de Saint Malo reconnut leur innocence.

Tous les villageois observaient un prudent silence. Pourtant certains faits troublaient la maréchaussée.

D'abord, le filassier et son ouvrier étaient les deux seules personnes du village à ne s'être point rendu sur les lieux du crime lors de la découverte du cadavre. De plus, ils avaient quitté leur atelier pour n'y revenir que le lendemain. Enfin, à son retour, le filassier portait sur le bas de son pantalon une tâche brune bizarre qui ressemblait à du sang.

Quelques jours plus tard, les deux hommes prenaient la route de Saint Malo, encadrés par les gendarmes. Ils furent traduits devant la cour d'Assises du tout nouveau département d'Ille-et-Vilaine, sous l'inculpation d'assassinat, commis avec complicité, aggravé de vol sur un grand chemin.

Les journaux de l'époque publièrent de longs articles sur les circonstances du crime et un public nombreux assista à la séance à laquelle fut évoquée l'affaire, en raison de la fonction qu'exerçait la victime à Saint Malo. Trente-trois témoins furent cités.

Le médecin qui avait été appelé près du cadavre lorsqu'il fut découvert, indiqua qu'une des plaies à la tête avec un enfoncement des parties osseuses, avait été faite avec un instrument contondant et qu'elles étaient la cause de la mort de Maître Nicolle.

Certains témoins disaient un peu tout et son contraire, se défendant même d'être au village le jour du crime, afin de ne pas être soupçonnés. Ils mélangeaient les dates et les lieux pendant que les deux prévenus niaient farouchement avoir participé au crime.

Le filassier accusé avait déjà été condamné pour vol, huit ans auparavant, à six mois de prison, tous les voisins s'en plaignaient car il provoquait régulièrement des disputes avec eux. Il admit toutefois avoir vu passer, dans ces moments-là, un vieux monsieur, habillé d'une lévite, avec un pantalon de velours jaunâtre rayé, mais il dira lui avoir demandé l'heure comme pour savoir s'il avait une montre. Il dit aux gendarmes que les tâches de sang de son pantalon venaient d'une blessure faite avec la chute d'une pierre. Il contredit tous les témoins et son ouvrier fit de même.

A l'époque, les attaques se multipliaient sur les grands chemins et pour faire un exemple, l'avocat général demanda la peine capitale.

Les jurés, après en avoir délibéré, firent déclarer par le chef du Jury, que les accusés étaient coupables d'avoir volontairement donné la mort à Jacob Nicolle, dans l'après-midi du 28 avril 1819, que ce crime avait été accompagné de vol sur la personne du même Jacob Nicolle.

L'avocat général, Me de Kermarec, requit l'application de la loi. La cour délibéra quelques minutes et le président Delavigne-Villeneuve, lut l'arrêt qui condamnait à mort, les deux hommes.

Leur pouvoir en cassation fut rejeté et quelques jours plus tard, ils furent guillotins et leurs corps décapités mis à la fosse commune.

NB - Dans notre région, jusque vers la fin du 19ème siècle, les filassiers étaient très nombreux dans les campagnes. Leur métier consistait à tirer les filaments bruts du chanvre et du lin qu'ils cultivaient. Bruts, ils s'en servaient pour faire des longes pour tirer les animaux ou des cordes plus grosses. Lorsqu'elle était peignée, la filasse passait aux tisserands (souvent de la même famille) qui fabriquaient, par tissage au début 17-18ème siècle, des draps, vêtements rugueux et même des voiles de bateaux. Un de mes ancêtres habitant l'Eguillère fournissait des voiles pour les bisquines (petits bateaux de pêche) de Cancale. Un autre était tailleur d'habit et toutes les femmes étaient plus ou moins couturières.

Joseph BLANCHET

La Claye

Le 11/11/2016

RENSEIGNEMENTS UTILES



Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
Déchetterie		02 99 48 54 96
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur DAVAINÉ Docteur MARIO		
Pharmacie		02 99 80 02 69
M. et Mme POIJOL		
Cabinet infirmier - 12, rue de Fougères		02 99 80 03 46
Mme BRARD-PARIS Chantal Mme PARISOT-DAUDIBON Marie Mme BERNAT-NERAMBOURG Sonia Mme MONVOISIN Emmanuelle		
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline		
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Directrice Mme PIOT		
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine Fougères		02 99 48 60 14
Lundi et mercredi	de 8h00 à 12h00	
Samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA 2017

1 ^{er} SEMESTRE 2017	
Dates	Evènements
12 Janvier	Vœux du Maire à 19h
21 (soir) et 22 (midi) Janvier	Spectacle - Association Les Sans Doute
26 Février	Repas du CCAS
5 Mars	Choucroute - Association Liens d'Amitiés
18 Mars	Repas réunionnais - Amicale Laïque
23 Mars	Couscous - Club de l'Amitié
1-2 Avril	Spectacle ados et adultes - Théâtre de La Baie
23 Avril	Election Présidentielle (1er tour)
23 Avril	Course de la Quasimodo Comité des fêtes de la Quasimodo
7 mai	Election Présidentielle (2ème tour)
8 Mai	Vide grenier - Comité des Fêtes de la Quasimodo
10 Juin	Fête de l'école - Amicale Laïque
11 Juin	Elections législatives (1er tour)
18 Juin	Elections législatives (2ème tour)
25 Juin	Audition annuelle - J'ai 2 notes à vous dire
13 Juillet	Feu d'artifice - Comité des Fêtes de la Quasimodo et Commune de La Boussac



LE DÉPUTÉ
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

LA BOUSSAC, LE 11 SEPTEMBRE 2016

CLASSE 6